

FICHE D'INSCRIPTION

1 — ÉTAT CIVIL

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Nationalité : Sexe :
 Adresse — rue et numéro :
 Code postal : Localité :
 Pays : Adresse e-mail :
 Numéro national : Numéro de GSM :

2 — AFFILIATION ET PRATIQUE

Êtes-vous déjà affilié à l'AAM dans un autre club ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, nom du club : Sous quel N° :

Débutant ou pilote : Si pilote, années de pratique :

3 — DISCIPLINES PRATIQUÉES (plusieurs choix possibles)

☐  Drones & FPV ☐  Avions & Planeurs ☐  Hélicoptères
☐  Trucks & TP ☐  Tanks ☐  Crawlers

4 — COTISATIONS

CATÉGORIE	MCC	AAM	RC TERRESTRE	TOTAL
Adultes	70,00 €	40,00 €	70,00 €	110,00 €
Juniors — moins de 18 ans	30,00 €	15,00 €	30,00 €	45,00 €
Sympathisants	15,00 €	10,00 €	15,00 €	25,00 €

La colonne « Total » reprend MCC + AAM. La RC terrestre se facture séparément selon les disciplines pratiquées.

PAIEMENT

Cotisations à payer uniquement sur le compte de l'ASBL :

068-2011251-80

IBAN : **BE47 0682 0112 5180** — BIC : **GKCCBEBB**

Communication libre : nom et prénom du membre pour qui le paiement est fait.

Les cotisations sont à payer tous les ans.

La cotisation AAM payée dans un autre club ne doit pas être repayée dans celui-ci pour l'année en cours.

La cotisation MCC payée après le 15 août est valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. **Uniquement pour les nouveaux membres.*

Fait à Gouy-lez-Piéton, le :

Nom et signature du membre
(ou du représentant légal pour les juniors)

Nom et signature du MCC